



# TAXES FRANÇAISES

## Impact négatif pour l'emploi et Neutre pour l'environnement

Les chiffres d'exploitation en forte baisse de l'Aéroport de Vatry sont un nouvel exemple très concret des mauvais choix « populistes » du gouvernement français pour soi-disant protéger l'industrie française.



Depuis que la taxe de 2€ sur les petits colis est entrée en vigueur en France le 1<sup>er</sup> mars 2026, ces colis n'arrivent plus **DIRECTEMENT** en France via l'avion. Ils atterrissent chez nos voisins frontaliers pour ensuite terminer leur course via les camions sur la route en France !

Du coup, c'est tout le Fret qui est impacté et qui se réorganise.

Nous ne sommes pas certains du bienfait environnemental pour la planète. Ce qui est certain, c'est que l'emploi des salariés de l'Aéroport de Vatry est fortement menacé. La direction a annoncé l'intention de mettre en place un PSE afin de procéder à des licenciements économiques.

L'aéroport de Roissy CDG est également impacté par une baisse d'activité d'environ 50 vols spécifiques par semaine.

Il semblerait que l'Europe mette en place une taxe supplémentaire en novembre 2026 ? Nous attendons d'en voir les effets. En attendant, que va faire le gouvernement français pour les salariés qui vont perdre leur emploi ?

S'ils ne veulent pas « tout perdre », le temps est peut-être venu pour « nos politiques » d'arrêter de se comporter en « sachants ». Il est possible que les professionnels des secteurs puissent aider à prendre de meilleures décisions. Faudrait-il s'y intéresser un tant soit peu !

Les représentants du personnel  
**UNSa Aérien SNMSAC**

